

REGLEMENT

Trophée cycliste Dinan Agglomération 2023

1/ EPREUVES

1.1- Les 5 épreuves :

- 7 juin : Ruca
- 14 juin : Calorguen
- 21 juin : Pluduno
- 28 juin : La Landec
- 5 juillet : Taden

1.2- Les épreuves seront contrôlées par les clubs affiliés FFC, cités ci-dessous :

- Le Cyclo Club Plancoetin pour les courses de Pluduno
- Le Team Mégrit pour les courses de La Landec
- Le Team du Pays de Dinan pour les courses de Calorguen
- Accro Cycle Côte d'Emeraude pour les courses de Ruca
- Le Vélo Club Dinannais pour les courses de Taden

1.3- Par soirée, il y aura une course "Access" et féminines (départ à 19h00) ; puis une course Open 1.2.3 (départ à 20h15)

1.4- Distance et nombres de tours

Ruca:

- pour les "Access" et Féminines : 15 tours de 3.1 km soit 46.5km
- pour la course des Open 1.2.3 : 21 tours de 3.1 km soit 65.100km

Calorguen:

- pour les "Access" et Féminines : 15 tours de 3.1 km soit 46.5 km
- pour la course des Open 1.2.3 : 21 tours de 3.1 km soit 65,100 km

Pluduno:

- pour les "Access" et Féminines : 27 tours de 1.7 km soit 45.9 km
- pour les Open 1.2.3 : 39 tours de 1.7 km soit 66.3 km

La Landec :

- pour les "Acces" et Féminines : 15 tours de 3.1 km soit 46,5 km
- pour les Open 1.2.3 : 21 tours de 3.1 km soit 65 100 km

Taden:

- pour les "Access" et Féminines : 23 tours de 2,2km soit 50.6 km
 - pour les Open 1.2.3 : 32 tours de 2,2km soit 70,4km
- (Pour cette course l'arrivée se fera à 22h15)

1.5- Les horaires

18h00-Remises des dossards et transpondeurs sur le site de départ pour la course « Access » et Féminines
19h00- Départ course " Access" et Féminine

19h15- Remises des dossards et transpondeurs sur le site de départ pour la course Open 1.2.3

20h10- Arrivée de la 1^{ère} course

20h15- Départ de la 2^{ème} course

20h 20- Protocole de la 1^{ère} course

22h15- Arrivée de la 2^{ème} course

22h15 /22h30- Protocole de la 2^{ème} course

Pour la dernière épreuve le protocole des deux courses se fera à l'issue de la 2^{ème} course.

1.6- Chaque course comptera au maximum à 120 coureurs.

2/ CLASSEMENT

2.1- Les épreuves sont reliées entre elles par un classement général avec un maillot de leader au nom de Dinan Agglomération.

Le classement sera réalisé par transpondeur. Chaque coureur devra rapporter son transpondeur à l'issue de la course, auprès de la tente de retrait des dossards.

Toute perte ou détérioration du transpondeur sera facturée 75€.

Règlement des points attribués aux quinze premiers de chaque course :

1 ^{er} : 25pts	9ème: 9pts
2ème: 20pts	10ème: 8pts
3ème: 15pts	11ème: 7pts
4ème: 14pts	12ème: 6pts
5ème: 13pts	13ème: 5pts
6ème: 12pts	14ème: 4pts
7ème: 11pts	15ème: 3pts
8ème: 10pts	

2.2- 5pts seront attribués aux coureurs présents au départ de chaque épreuve

2.3- Pour prétendre être classé au classement général final : il faut être présent sur au moins 3 épreuves, comprenant obligatoirement la dernière épreuve.

2.4- Les classements généraux seront dotés de lots en nature

2.5- Le classement général final de la course Féminine sera validé si 3 dames y sont classées

2.6- Le port du maillot de leader est obligatoire lors de l'épreuve suivante

2.7-Récompenses sur chaque épreuve :

3 premiers de chaque épreuve : 1 bouquet et 1 coupe

1 er junior : 1 coupe

Deuxième course : 200€ de primes attribuées sur la course

3/TECHNIQUE

3.1- Sur crevaison, 1 tour de réparation peut être autorisé sur décision du jury d'arbitrage

3.2- Le jury des commissaires se réserve le droit d'arrêter les coureurs doublés

4/ DROIT A L'IMAGE ET COORDONNEES : Les participants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'organisation, sponsor ou médias, pour l'utilisation sur tous

supports, y compris Internet, de leur image à fin promotionnelle. Sauf refus exprès de votre part, vos coordonnées pourront être transmises à nos différents partenaires. Si un participant souhaite s'opposer à la

publication de son résultat, il doit en informer l'organisateur par Email.

5/ RETRAIT DES DOSSARDS : Retrait des dossards et transpondeurs maximum 20 min avant l'épreuve.

- Le dossard devra être apposé au dos du coureur
- Le transpondeur devra être installé sur la fourche du vélo.

6/ CIRCULATION SUR LE PARCOURS : Les véhicules motorisés sont formellement interdits sur le parcours hormis les véhicules de l'organisation et de la sécurité, santé et secours. Les bénévoles du club cycliste organisateur veilleront à ce que les salariés, et les fournisseurs des entreprises puissent néanmoins quitter leur lieu de travail dans les meilleures conditions, ainsi que leur clientèle.

7/ ASSURANCE L'organisation est couverte en responsabilité civile par l'assurance de la FFC. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants, de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant cette compétition sportive.

8/ INSCRIPTION

Par le biais des clubs cyclistes

9/ RENSEIGNEMENTS

Dinan Agglomération
Service Sport Enfance Jeunesse
8 boulevard Simone Veil
CS 56 357
22106 DINAN CEDEX
02.96.87.52.87